

BAREME DES HONORAIRES SERVICE COMMERCE

▲ LOCATION SIMPLE

En cas de réalisation de la transaction, la rémunération du Mandataire sera, sauf dispositions contraires du mandat, de :

- 30 % HT du loyer facial* annuel HT, HC figurant dans l'acte de prise à bail et avec un minimum forfaitaire de 3 500 € HT.
- Cette rémunération sera à la charge en partie ou en totalité du Bailleur et/ou du Preneur sauf dispositions contraires du mandat.
- Cette rémunération sera redevable le jour de l'acte constatant l'accord définitif des parties.

*Hors mesures d'accompagnements franchises de loyer et aménagement de paiement de loyer

▲ LOCATION AVEC DROIT D'ENTRÉE

Barème identique à celui de la location auquel il faut ajouter à la charge du Bailleur les honoraires calculés sur le montant du droit d'entrée soit 8 % / HT.

▲ CESSION DROIT AU BAIL / PARTS SOCIALES FONDS DE COMMERCE

Barème identique à celui de la location auquel il faut ajouter à la charge du Cédant les honoraires calculés sur le montant de la cession et selon les tableaux détaillés ci-après :

▲ VENTE DE MURS / FONCIER

En cas de réalisation de la transaction, la rémunération du Mandataire sera, sauf dispositions contraires du mandat, de :

- Un % tel qu'indiqué au tableau ci-après,
- Cette rémunération sera à la charge en partie ou en totalité du Vendeur et/ou de l'Acquéreur,
- Cette rémunération sera redevable le jour de l'acte authentique de vente ou de la conclusion effective de la vente.

PALIER	DE	À	HT
0	JUSQU' À	100 000 €	10 000 €
1	100 001 €	150 000 €	10.00 %
2	150 001 €	250 000 €	9.00 %
3	250 001 €	350 000 €	8.00 %
4	350 001 €	500 000 €	7.00 %
5	500 001 €	850 000 €	6.00 %
6	850 001 €	1 500 000 €	5.00 %
7	1 500 001 €	2 500 000 €	4.50 %
8	2 500 001 €	4 000 000 €	4.00 %
9	4 000 001 €	6 000 000 €	3.50 %
10	6 000 001 €	10 000 000 €	3.00 %
11	>10 000 000 €		2.75 %

▲ BAIL DÉROGATOIRE

BAILLEUR ET/OU PRENEUR	FORFAIT	3 500 € HT
------------------------	---------	------------

▲ VENTE DE PARKING / GARAGE / BOX

VENDEUR ET/OU ACQUEREUR	15 %	HT du prix de vente
-------------------------	------	---------------------

▲ MISSION DE RECHERCHE

MANDANT	NC	Hors barème et selon mandat
---------	----	-----------------------------

▲ AVIS DE VALEUR

MANDANT	FORFAIT	Sans référence 650 € HT
		Avec références 1 200 € HT

▲ MISSION DE CONSEILS

MANDANT	120 € HT	HT / HEURE
MANDANT	FORFAIT	Communication de 5 références (valeur vénale ou locative sans acte) 1 000 € HT à la remise du tableau de références
		Etude avec état du marché, calculs de taux d'effort acceptables, conseils sur les surfaces, activités, évolution des artères, flux et références. À définir selon le projet : 2 500 € HT à 7 500 € HT à la remise de l'ensemble des documents.

▲ GESTION LOCATIVE

BAILLEUR	Sur devis Selon la taille du projet	% HT du montant des sommes brutes encaissées (Montant déductible des impôts si vous optez pour le régime d'imposition des revenus fonciers au réel)
----------	--	---

NOTA BENE : Les honoraires seront majorés de la TVA 20 % (Tx en vigueur) et plus généralement, de toutes taxes applicables.



l'immobilier actif

BAREME DES HONORAIRES SERVICE ENTREPRISE

▲ LOCATION SIMPLE

En cas de réalisation de la transaction, la rémunération du Mandataire sera, sauf dispositions contraires du mandat, de :

- 30 % HT du loyer facial* annuel HT, HC figurant dans l'acte de prise à bail et avec un minimum forfaitaire de 3 500 € HT.
- Cette rémunération sera à la charge en partie ou en totalité du Bailleur et/ou du Preneur sauf dispositions contraires du mandat.
- Cette rémunération sera redevable le jour de l'acte constatant l'accord définitif des parties.

* Hors mesures d'accompagnements franchises de loyer et aménagement de paiement de loyer

▲ VENTE DE MURS / FONCIER

En cas de réalisation de la transaction, la rémunération du Mandataire sera, sauf dispositions contraires du mandat, de :

- Un % tel qu'indiqué au tableau ci-après,
- Cette rémunération sera à la charge en partie ou en totalité du Vendeur et/ou de l'Acquéreur,
- Cette rémunération sera redevable le jour de l'acte authentique de vente ou de la conclusion effective de la vente.

PALIER	DE	À	HT
0	JUSQU' À	100 000 €	10 000 €
1	100 001 €	150 000 €	10.00 %
2	150 001 €	250 000 €	9.00 %
3	250 001 €	350 000 €	8.00 %
4	350 001 €	500 000 €	7.00 %
5	500 001 €	850 000 €	6.00 %
6	850 001 €	1 500 000 €	5.00 %
7	1 500 001 €	2 500 000 €	4.50 %
8	2 500 001 €	4 000 000 €	4.00 %
9	4 000 001 €	6 000 000 €	3.50 %
10	6 000 001 €	10 000 000 €	3.00 %
11	>10 000 000 €		2.75 %

▲ BAIL DÉROGATOIRE

BAILLEUR ET/OU PRENEUR	FORFAIT	3 500 € HT
------------------------	---------	------------

▲ VENTE DE PARKING / GARAGE / BOX

VENDEUR ET/OU ACQUEREUR	15 %	HT du prix de vente
-------------------------	------	---------------------

▲ MISSION DE RECHERCHE

MANDANT	NC	Hors barème et selon mandat
---------	----	-----------------------------

▲ AVIS DE VALEUR

MANDANT	FORFAIT	Sans référence 650 € HT
		Avec références 1 200 € HT

▲ MISSION DE CONSEILS

MANDANT	120 € HT	HT / HEURE
MANDANT	FORFAIT	Communication de 5 références (valeur vénale ou locative sans acte) 1 000 € HT à la remise du tableau de références
		Etude avec état du marché, calculs de taux d'effort acceptables, conseils sur les surfaces, activités, évolution des artères, flux et références. À définir selon le projet : 2 500 € HT à 7 500 € HT à la remise de l'ensemble des documents.

▲ GESTION LOCATIVE

Bailleur	Sur devis Selon la taille du projet	% HT du montant des sommes brutes encaissés (Montant déductible des impôts si vous optez pour le régime d'imposition des revenus fonciers au réel)
----------	--	--

NOTA BENE : Les honoraires seront majorés de la TVA 20 % (Tx en vigueur) et plus généralement, de toutes taxes applicables.



l'immobilier actif

BAREME DES HONORAIRES SERVICE GESTION

▲ HONORAIRES DE LOCATION

BIEN RESIDENTIEL		
Frais de visites, de constitution de dossier et de rédaction du bail	8 € / m ² en zone non tendue ou 10 € / m ² en zone tendue	Montant appliqué au Preneur et au Bailleur par m ² de la surface habitable du logement loué
Frais d'établissement de l'état des lieux	3 € / m ²	
Frais d'entremise et de négociation	100 € / TTC	Montant appliqué au Bailleur

▲ HONORAIRES DE GÉRANCE (Deductibles des impôts*)

* Si vous optez pour le régime d'imposition des revenus fonciers au réel

BIEN RESIDENTIEL / MIXTE		
Frais de gestion courante	8.40 % / TTC TOUT INCLUS PAS DE FRAIS DE VACATION SUPPLEMENTAIRE	Montant appliqué au Bailleur en % des sommes encaissées.
Frais d'accès extranet	0.50 € / TTC	Montant appliqué au Bailleur par mois

Frais d'assurance loyers impayés	2.80 % / TTC	Montant appliqué au Bailleur en % du loyer annuel chargé
Frais d'assurance loyers impayés + Vacances locative	5.30 % / TTC	

BIEN ENTREPRISE / COMMERCE		
Frais de gestion courante	Sur devis Selon la taille du projet	Montant appliqué au Bailleur en % des sommes encaissées.
Frais d'accès extranet	0.50 € / TTC	Montant appliqué au Bailleur par mois